



# Déclaration des élu-e-s et RS CGT

## CSE ordinaire 30 juillet 2020 Point 3B : Plan de pauvreté

Les inégalités sociales et sanitaires sont plus que jamais évidentes et ce sont les populations les plus pauvres qui subissent de plein fouet les conséquences de cette pandémie. Selon l'ONG Oxfam, ce sont près de 500 millions de personnes supplémentaires qui vont basculer dans la pauvreté avec la crise – soit un retour en arrière de dix ans.

Environ 20 % de la population a vu son revenu chuter depuis le début de la crise sanitaire, économique et sociale liée à la COVID.

Et pourtant, En France, c'est bien la France des « Flexibles », celle des moins bien rémunéré-e-s, des précaires, et des sans-papiers à laquelle le gouvernement a fait prendre le plus de risques durant le confinement.

Et c'est aussi à la France « des métiers sous valorisés bien souvent les plus féminisés » que le gouvernement a fait prendre aussi le plus de risques : personnels du secteur de la santé et du service à domicile, du commerce, de l'entretien, de l'enfance, de l'éducation, du nettoyage, de la voirie... Ces mêmes qui manifestaient quelques semaines avant contre les réformes de l'assurance chômage et des retraites. Ces mêmes qui assurent des missions essentielles, des fonctions qui répondent bien souvent à des besoins sociaux et vitaux d'une importance incontestable. Ces mêmes qui vivent dans les quartiers populaires, dans les banlieues, dans les zones rurales pauvres et enclavées.

Le gouvernement a débloqué une aide ponctuelle pour 4 millions de familles en grande précarité : 150 € par ménage, plus un bonus de 100 € par enfant pour les allocataires du RSA et de l'ASS. Pour les familles bénéficiaires des aides au logement, elle s'élève à 100 € par enfant.

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, ces aides sont largement insuffisantes et ne répondent pas aux besoins vitaux et urgents d'une grande partie de la population.

Au regard des centaines de milliards débloquées pendant cette période par le gouvernement, il semble bien que l'injustice sociale n'a pas été abandonnée dans les choix politiques. La grande partie des aides a été captée par les entreprises les plus riches et donc destinée au final à abonder encore un peu plus les poches des actionnaires.

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, il est urgent de mettre en place un plan massif de mesures et d'aides sociales, alimentaires, prenant aussi en compte la question de l'insertion professionnelle des jeunes, la revalorisation des carrières des filières féminisées, la revalorisation des minimas sociaux et des salaires, un droit à un logement digne et salubre, le gel des loyers et des crédits, l'indemnisation de tous les privé-e-s d'emploi y compris ceux et celles qui n'ont pas droit aujourd'hui au chômage partiel, la prise en compte des revendications des intermittent-es, l'abrogation ou abandon des réformes régressives (assurances chômage, retraites, transformation de la fonction publique..), un budget conséquent pour les services publics et le système de santé qui doivent être déployés sur tout le territoire.

Ces mesures ne sont pas irréalistes : une autre répartition des richesses est nécessaire et celle-ci relève bien d'un choix de société.

Les dernières annonces concernant les personnels soignants sont emblématiques d'une volonté d'inscrire les mesures nouvelles dans un cadre individualisé et dans l'idéologie du « travailler plus pour gagner plus ». Or, particulièrement dans une telle période de crise, l'ensemble des salarié-e-s auraient plutôt besoin qu'on ouvre des perspectives pour un système de protection sociale conforté et repensé, offrant des sécurisations collectives porteuses de progrès social dans tous les domaines (emploi, santé, logement, alimentation, etc.).



**La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes**

☎ 02 99 30 41 25 - ☎ 06 86 96 18 13 - [Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr)

Retrouvez nous sur [Facebook](#) et consultez [notre site internet](#)